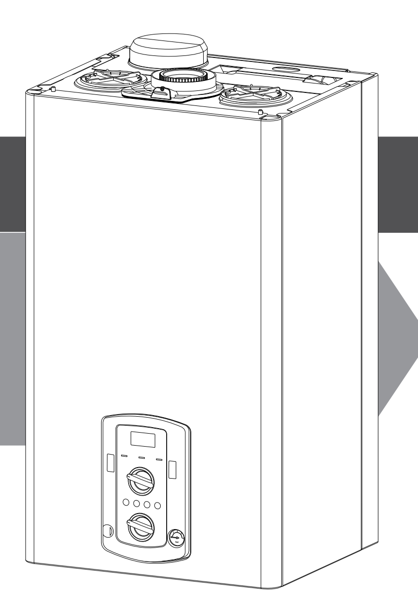
Notice d'utilisation pour l'usager
Cette notice est destinée aux appareils installés en France

FR

CHAUDIERE MURALE A GAZ

URBIA H

25 CF - 25 FF
24 VMC





Chère madame,
Cher monsieur,
Nous vous remercions d'avoir choisi une chaudière de notre fabrication. Soyez assuré de la qualité technique de notre produit.
Ce livret, incluant les consignes et les conseils, a été rédigé dans le but de vous informer sur son installation, son utilisation et son entretien afin que vous puissiez en apprécier toutes les qualités.

Conservez ce livret avec soin pour toute consultation ultérieure.
Notre service technique le plus proche est à votre entière disposition en cas de besoin.
Salutations distinguées.
Suivre les explications sur le certificat de garantie qui se trouve dans l'emballage

Normes de sécurité

Légende des symboles :

⚠ Le non-respect des avertissements comporte un risque de lésions et peut même entraîner la mort.

△ Le non-respect de l'avis de danger peut porter atteinte et endommager, gravement dans certains cas, des biens, plantes ou animaux.

N'effectuer aucune opération exigeant l'ouverture de l'appareil.

⚠ Electrocution par contact avec des composants sous tension.
Lésions sous forme de brûlures dues à la présence de composants surchauffés ou de blessures provoquées par des saillies et des bords tranchants.

N'effectuer aucune opération exigeant la dépose de l'appareil.

⚠ Electrocution par contact avec des composants sous tension.

△ Inondations dues à l'eau s'échappant des tuyaux débranchés.
Explosions, incendies ou intoxications dus au gaz s'échappant des tuyaux débranchés.

Ne pas abîmer le câble d'alimentation électrique.

△ Electrocution provoquée par des fils sous tension dénudés.

Ne jamais poser d'objets sur l'appareil.

⚠ Lésions provoquées par la chute de l'objet par suite de vibrations.
Endommagement de l'appareil ou des objets placés en dessous causé par la chute de l'objet à cause des vibrations.

Ne pas monter sur l'appareil.

⚠ Lésions provoquées par la chute de l'appareil.

△ Endommagement de l'appareil ou des objets placés en dessous par la chute de l'appareil détaché de ses supports.

Ne pas grimper sur des chaises, des tabourets, des échelles ou des supports instables pour nettoyer l'appareil.

⚠ Lésions provoquées par chute d'une hauteur élevée ou par coupure (échelle pliante).

N'effectuer aucune opération de nettoyage de l'appareil sans avoir auparavant éteint l'appareil et amené l'interrupteur extérieur sur OFF.

⚠ Electrocution par contact avec des composants sous tension.

Ne pas utiliser d'insecticides, de solvants ou de produits de nettoyage agressifs pour l'entretien de l'appareil.

△ Endommagement des parties peintes ou en plastique.

Ne pas utiliser l'appareil pour des usages autres qu'un usage domestique habituel.

△ Endommagement de l'appareil du fait d'une surcharge de fonctionnement.
Endommagement des objets indûment traités.

Ne pas permettre à des enfants ou à des personnes inexpérimentées d'utiliser l'appareil.

△ Endommagement de l'appareil dû à un usage impropre.

En cas d'odeur de brûlé ou de fumée s'échappant par l'appareil, couper l'alimentation électrique, fermer le robinet du gaz, ouvrir les fenêtres et appeler un technicien.

⚠ Lésions dues à des brûlures ou à inhalation de fumée, intoxication.

En cas de forte odeur de gaz, fermer le robinet du gaz, ouvrir les fenêtres et appeler un technicien.

⚠ Explosions, incendies ou intoxications.

Ce manuel tout comme le manuel “Instructions techniques d’installation et d’entretien” forment un tout avec l’appareil. Ils sont à conserver avec soin et doivent suivre la chaudière en cas de cession à un autre propriétaire ou utilisateur et/ou de transfert sur une autre installation.
Lisez attentivement les instructions et les conseils fournis par ce manuel.
Cet appareil sert à produire de l’eau chaude à usage domestique.
Il doit être raccordé à une installation de chauffage et à un réseau de distribution d’eau chaude sanitaire adaptés à ses performances et à sa puissance.
Toute utilisation autre que celle prévue est interdite. Le fabricant ne peut en aucun cas être tenu responsable de dommages dérivant d’une utilisation impropre, incorrecte et déraisonnable ou du non-respect des instructions contenues dans cette notice.
L’installation doit être réalisée par un professionnel du secteur agréé pour l’installation d’appareils de chauffage conformément aux lois et aux normes en vigueur qui, une fois le travail terminé, doit délivrer au client une déclaration de conformité.
L’installation, l’entretien et toute autre intervention doivent être effectués par du personnel possédant les qualités requises conformément aux réglementations applicables en la matière et aux indications fournies par le fabricant.
En cas de panne et/ou de mauvais fonctionnement, éteindre l’appareil et fermer le robinet du gaz. Ne pas essayer de le réparer soi-même, faire appel à un professionnel qualifié.
Pour toute réparation, faire appel à un technicien qualifié et exiger l’utilisation de pièces détachées d’origine. Le non-respect de ce qui précède peut compromettre la sécurité de l’appareil et faire déchoir toute responsabilité du fabricant.
En cas de travaux ou de maintenance de structures placées près des conduits ou des dispositifs d’évacuation de fumée et de leurs accessoires, éteignez l’appareil et une fois que les travaux sont terminés faites vérifier par un professionnel le bon état de fonctionnement des conduits ou des dispositifs.

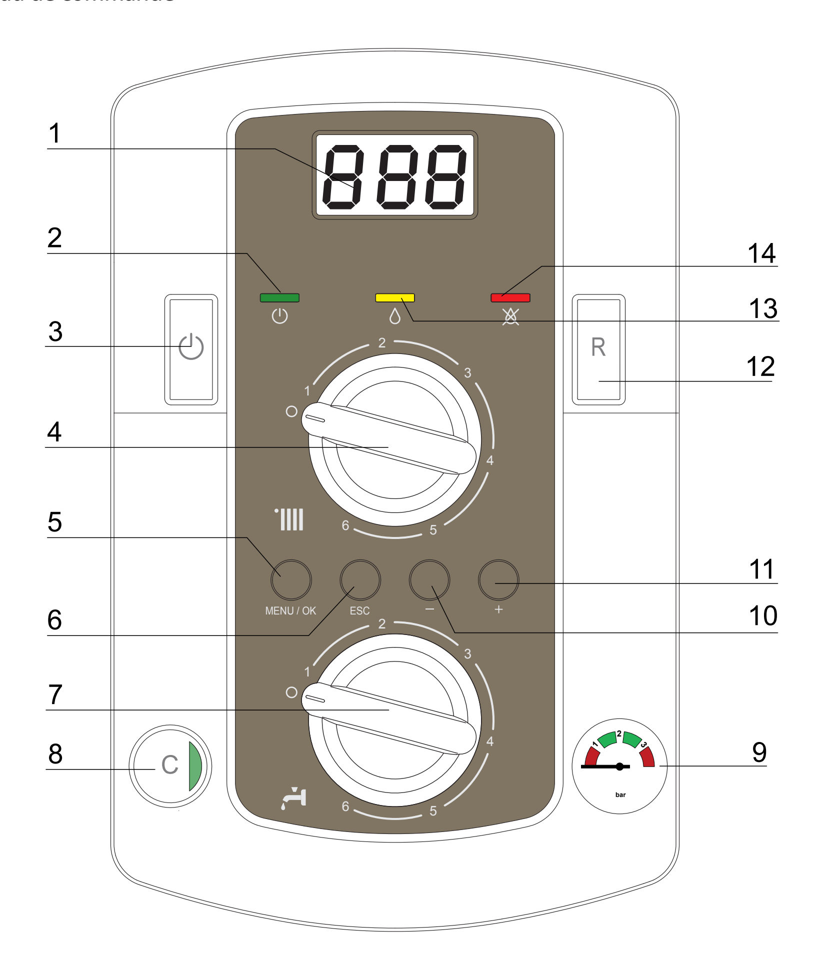
En cas d’inutilisation prolongée de la chaudière :
- couper l’alimentation électrique en plaçant l’interrupteur extérieur sur la position “OFF”,
- fermer le robinet gaz et le robinet eau froide sanitaire,
- vidanger l’installation chauffage et sanitaire s’il y a un risque de gel.

En cas de dépose définitive de la chaudière, s’adresser à un professionnel du secteur pour effectuer les opérations nécessaires.
Pour le nettoyage des parties extérieures, éteindre la chaudière et placer l’interrupteur extérieur sur “OFF”.
Ne pas utiliser ou stocker de substances facilement inflammables dans la pièce où est installée la chaudière.

Certification CE
La marque CE garantit que l’appareil répond aux exigences de la directive :

- **90/396/CEE**
  sur les appareils à gaz
- **2004/108/CEE**
  sur la compatibilité électromagnétique
- **92/42/CEE**
  sur le rendement énergétique
- **2006/95/CEE**
  sur la sécurité électrique

Panneau de commande



1. Afficheur
2. Voyant vert MARCHE/VEILLE
3. Touche MARCHE/VEILLE
4. Bouton de réglage de la température chauffage
5. Touche du MENU/Ok et de validation pour la programmation
6. Touche ECHAPPE
7. Bouton de réglage de la température sanitaire
8. Touche Comfort + voyant vert
9. Manomètre
10. Touche de programmation -
11. Touche de programmation +
12. Touche RESET
13. VOYANT LUMINEUX jaune (allumé = brûleur allumé)
14. Led rouge mise en sécurité

Recommandation pendant la periode de fonctionnement

Si la chaudière est installée à l'intérieur de l'appartement, vérifier que les dispositions relatives à l'entrée de l'air et à la ventilation du local soient respectées (selon les lois en vigueur).

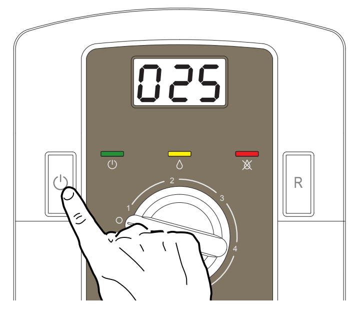
Contrôler périodiquement la pression de l'eau sur l'afficheur et vérifier, lorsque l'installation est froide, que celle-ci ait une valeur entre 0.6 et 1.5 bars. Si la pression est au dessous de la valeur minimale l'afficheur le signalera par la demande de remplissage.

Pour rétablir la pression, ouvrir le robinet de remplissage situé sous la chaudière et le fermer lorsque la valeur moyenne de 1 bar est atteinte.

Si la baisse de pression est très fréquente, il y a probablement une fuite d'eau dans l'installation. Dans ce cas, l'intervention d'un professionnel est nécessaire.

Procédure de mise en marche

Appuyer sur la touche ON / OFF **3**, l'afficheur s'allume :



Les modalités de fonctionnement sont visualisées à travers ces 3 chiffres.

Le premier chiffre indique l'état de fonctionnement de l'appareil :

0 XX - En attente de fonctionnement.
C XX - Demande chauffage
c XX - Post-circulation chauffage
d XX - Demande eau chaude sanitaire
h XX - Post-circulation sanitaire
F XX - Hors gel pompe actif
- Hors gel brûleur actif

Les deuxième et troisième chiffres indiquent :

- en absence de demande, la température de sortie d'échangeur principal.
- en mode chauffage, la température de sortie d'échangeur principal.
- en demande sanitaire, la température eau chaude sanitaire réglée.
- en fonctionnement Hors-gel, la température de sortie d'échangeur principal.

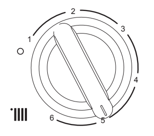
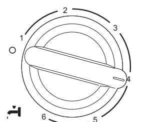
Fonction Hiver / Eté / Hors-gel

La rotation du bouton chauffage **4** sur le panneau commande permet la commutation de fonctionnement d' hiver à été ou vice versa. En fonctionnement hiver, toute demande de chauffage est visualisée sur l'afficheur par la température de chauffage.

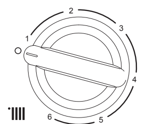
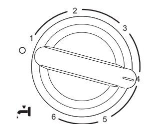
Le fonctionnement été s'effectue en tournant le bouton **4** en position " O "(chauffage exclu).

Le fonctionnement hors-gel s'effectue en tournant les bouton **4** et **7** en position "O" sur l'afficher est visualisée Prt.

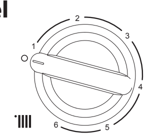
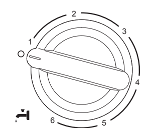
Fonction Hiver

Fonction Eté

Fonction Hors-gel

Régulation chauffage

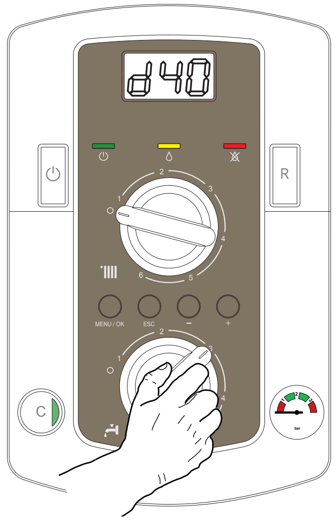
Le réglage de la température chauffage est obtenue en tournant le bouton **4**. On peut ajuster cette température entre 35 et 82°C (haute température).

La valeur de réglage est visualisée sur l'afficheur en clignotant.



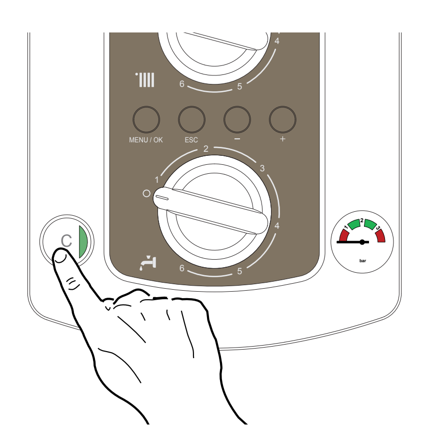
Réglage de la température sanitaire

Il est possible d'ajuster la température de l'eau sanitaire grâce au bouton rotatif **7** entre 36 et 60°C.
La valeur de réglage est visualisée sur l'afficheur en clignotant.



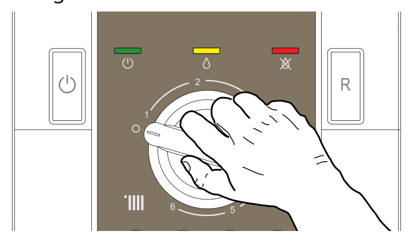
Fonction COMFORT

Il est possible d'augmenter le confort dans la distribution d'eau sanitaire grâce à la fonction COMFORT. La réserve est maintenue en température pendant les périodes d'inactivité, afin de réduire le temps d'attente d'eau chaude lors d'un puisage.
Cette fonction est activée en appuyant sur la touche COMFORT **8** qui allume la led vert.



Arrêt du chauffage

Pour arrêter le chauffage tourner le bouton **4** sur la position O . La chaudière bascule en mode sanitaire uniquement et indique la température de consigne sanitaire.



Mise en veille

Pour arrêter le fonctionnement de la chaudière, appuyer sur la touche ON/OFF **3**.
Pour arrêter complètement la chaudière, couper l'alimentation électrique à l'aide de l'interrupteur électrique externe. L'afficheur s'éteint. Fermer le robinet du gaz.

Conditions d'arrêt de sécurité de l'appareil

La chaudière est sécurisée grâce à des contrôles internes réalisés par la carte électronique, qui placent la chaudière en arrêt lorsqu'un disfonctionnement apparaît. Un code clignote alors sur l'afficheur à l'emplacement indiquant la cause qui a généré l'arrêt. Il en existe plusieurs types :

Arrêt de sécurité

Ce type d'erreur est un arrêt "volatile", c'est-à-dire qu'il est automatiquement éliminé lorsque le défaut disparait. Sur l'afficheur clignote alternativement le commentaire "Err" et le code erreur correspondant.
D'autre part, dans la plupart des cas, dès que la cause de l'arrêt disparait, l'appareil redémarre et reprend un fonctionnement normal. Si la chaudière signale encore un arrêt de sécurite, il faut l'éteindre. Si ce type d'arrêt se répète :

- éteindre la chaudière,
- couper l'alimentation électrique à l'aide de l'interrupteur bipolaire externe,
- fermer le robinet gaz,
- contacter un technicien qualifié.

Err
107

Arrêt de sécurité par manque d'eau

En cas de pression de l'eau insuffisante dans le circuit chauffage, la chaudière se place en arrêt de sécurité pour circulation insuffisante (Voir tableau).
Vérifier la pression sur le manomètre et procéder

au remplissage par le disconnecteur placé sur la barrette. Fermer le disconnecteur dès que la pression atteint 1 - 1,5 mbar.

Arrêt verrouillé

Ce type d’erreur est un arrêt “non volatile”, celà signifie que ce défaut est automatiquement bloquant, sur l’afficheur on visualise le code (le commentaire Err clignote alternativement) et s’allume la led rouge “14”.

Il faut déverrouiller par l’enfoncement de la touche RESET . Après plusieurs tentatives de déverrouillage et si le verrouillage se répète (après 5 déverrouillages en moins de 15 minutes), la chaudière se bloque complètement et ne peut plus être déverrouillée, l’intervention d’un technicien qualifié est nécessaire.

Tableau des différentes causes de verrouillage

Afficheur	Description
1 01	Surchauffe
5 01	Absence de flamme
1 03	Problème de circulation d’eau
1 04	
1 05	
1 06	
1 07	
3 05	Problème de carte électronique
3 06	Problème de carte électronique
3 07	Problème de carte électronique
6 01	Intervention sonde fumées
6 02	Arrêt en cas d’intervention du thermostat de sécurité vmc - modèle VMC

⚠ **ATTENTION!!**

En cas de mauvais fonctionnement ou d’interventions répétées, éteindre la chaudière. Enlever l’alimentation électrique en mettant l’interrupteur extérieur en position OFF. Fermer le robinet du gaz et contacter le Service Assistance ou un technicien qualifié.

Fonction hors-gel

La chaudière est équipée d’un dispositif qui contrôle la température de sortie d’échangeur telle que si la température descend sous les 8°C, il démarre la pompe (circulation dans installation de chauffage) pour 2 minutes.

Après les deux minutes de circulation :

a) si la température est d’au moins 8°C la pompe s’arrête,

b) si la température est entre 4°C et 8°C, la circulation continue 2 minutes de plus,

c) si la température est inférieure à 4°, le brûleur s’allume en chauffage à la puissance minimale jusqu’à ce que la température de sortie atteigne 33°C. Le brûleur s’éteint alors et la pompe continue à fonctionner encore deux autres minutes.

La fonction Hors-gel ne peut fonctionner correctement que si :

- la pression de l’installation est correcte,
- la chaudière est alimentée électriquement,
- la chaudière est alimentée en gaz.

Changement de gaz

Ces appareils sont prévus pour fonctionner soit au gaz naturel soit au gaz propane. Le changement de gaz doit être effectué par un professionnel qualifié.

Entretien

L’entretien est obligatoire et indispensable pour assurer la sécurité, le bon fonctionnement et la durée de vie de la chaudière. Il doit être réalisé tous les ans conformément à la réglementation.

Il est obligatoire de faire une analyse de combustion tous les 2 ans afin de contrôler le rendement et les émissions polluantes de la chaudière. Toutes ces opérations devront être notées sur le livret de l’installation.

Pour le modèle VMC

Si la chaudière est installée à l’intérieur, vérifiez si les dispositions concernant l’amenée d’air et l’aération de la pièce dans laquelle est installé l’appareil ont bien été respectées (cf. Normes de référence).

Assurez vous, avec un professionel qualifié, de l’entretien et du bon réglage de la bouche d’extraction et du dispositif d’asservissement.

Nous vous rappelons que l’entretien de la VMC est obligatoire:

- entretien annuel des bouches d’extraction
- entretien quinquenal (5 ans) de l’ensemble de l’installation.

CHAFFOTEAUX sas
Le Carré Pleyel - 5, rue Pleyel
93521 Saint-Denis - France
Tél : 33 (0)1 55 84 94 94
fax : 33 (0)1 55 84 96 10
www.aristonthermo.fr
www. chaffoteaux.fr



Trouvez la Station Technique la plus proche de chez vous à l'adresse suivante
www.chaffoteaux.fr , rubrique Service.
Il suffit d'entrer le numéro de votre département et le type d'appareil à dépanner, alors les coordonnées de nos partenaires régionaux les plus proches vous seront transmises

420010186400 - 05/2009